

«Il faut désindexer l'économie!»

Le patronat a réitéré son souhait d'une désindexation totale de l'économie afin de soutenir la compétitivité des entreprises, l'emploi et le pouvoir d'achat.

L'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) s'est prononcée, hier, en tant que représentante des chefs d'entreprise, dont la majorité des membres voit l'indexation comme «un problème».

De notre journaliste
Claude Damiani

Nous ne sommes pas de grands amis de l'indexation, mais nous avons le sentiment qu'il faut clarifier la position patronale concernant l'inflation en amont de la réunion tripartite», a d'emblée déclaré l'administrateur délégué de l'UEL, Jean-Jacques Rommes, hier, en préambule d'une conférence de presse dont la date n'est pas due au hasard. En effet, suite à une première rencontre avec les partenaires sociaux il y a quinzaine de jours, le gouvernement recevra à nouveau syndicats et patrons, ce vendredi. L'occasion pour l'UEL de (re)faire valoir sa position concernant l'indexation des salaires, sur laquelle le gouvernement ne compte pas légiférer et dont le retour au fonctionnement normal est annoncé.

Or le patronat ne rejoint pas cette ligne et même s'il la «regrette», il en a «pris acte». Raison invoquée? L'inflation qui, au Luxembourg, est en moyenne plus importante que dans les pays voisins.

» Effet d'auto-allumage de l'inflation

Un argument que Jean-Jacques Rommes et le secrétaire général de l'UEL, Nicolas Henckes, ont brandi, hier, projection de graphiques sur grand écran à l'appui. Bref, une contre-attaque patronale aux propos du Premier ministre qui a déclaré qu'il ne pouvait y avoir, au maximum, plus d'une tranche indiciaire déclenchée par an et que dans le cas contraire, on discuterait avec les partenaires sociaux. Une position gouvernementale qui rencontre par ailleurs l'approbation de l'OGBL, qui s'est exprimé sur la question par le biais d'un éditorial de son secrétaire général, André Roeltgen.

Mais le nœud du problème se situe au niveau de l'interprétation faite de l'inflation. Si le gouvernement la juge actuellement basse, l'UEL a compilé les chiffres de la dernière décennie sous forme de graphiques, pour en arriver à la conclusion que l'inflation ne cesserait d'augmenter en 2015. «Le Luxembourg est le



Photo: hervé montaigne

L'UEL est d'avis qu'il faut provoquer un choc anti-inflationniste pour contrecarrer l'évolution de l'inflation.

champion en matière de taux d'inflation cumulé entre 2004-2013», a ainsi noté Jean-Jacques Rommes. Avant de faire remarquer que «le Grand-Duché connaît une forte tendance à être au-dessus des autres pays (de la Zone euro) en termes d'évolution de son inflation annuelle». Deux constats auxquels s'ajoutent les projections du Statec, selon lesquelles la tendance ne s'inverserait pas, le Luxembourg battant tous les records face à la moyenne de la Zone euro.

Un dernier exemple pour étayer cette thèse aura été présenté sur la base des courbes de l'évolution du taux d'inflation cumulé entre 2003 et 2015: «En analysant le différentiel d'inflation sur les 10 dernières années, nous voyons que le Luxembourg a perdu plus de 10 % par rapport à l'Allemagne», a encore noté Jean-Jacques Rommes.

Soit suffisamment d'indices pour que Jean-Jacques Rommes qualifie

l'indexation des salaires de «néfaste», avant d'utiliser la métaphore d'«effet d'auto-allumage», puis de juger l'analyse du gouvernement comme étant «fausse».

» L'emploi en pâtit

Les conséquences découlant de ladite analyse gouvernementale sont multiples: perte de compétitivité des entreprises, destruction du pouvoir d'achat des citoyens et destruction de l'emploi, les jeunes se révélant en être les premières victimes. «Il s'agit d'une réalité: l'emploi en pâtit!», a martelé Jean-Jacques Rommes, avant de remettre sur la table la position de l'UEL, à savoir une désindexation totale de l'économie. «Il faut purement et simplement abandonner l'idée d'une tranche indiciaire», estime l'administrateur délégué de l'UEL, alors que le déclenchement de la pro-

chaine tranche devrait être effectif au premier trimestre 2015, sous l'effet de l'augmentation de la TVA au 1^{er} janvier. Si le patronat ne s'attend certainement pas à un revirement du gouvernement, sa position ne bougera pas non plus d'un iota. Et même si l'UEL a confié, hier, avoir proposé d'autres mesures au gouvernement, mesures qui n'ont pas été rendues publiques. «Il y a un désaccord évident sur ce dossier», a conclu l'UEL.

Sur un dernier point selon lequel le ministre de l'Économie, Etienne Schneider, ne rencontrerait que des chefs d'entreprise qui ne voient pas l'indexation d'un mauvais œil, Jean-Jacques Rommes est catégorique: «Le ministre ne cite que les chefs d'entreprise qui l'arrangent... Or nous représentons tous les chefs d'entreprises et la majorité d'entre eux voit l'indexation comme étant un problème». Et de conclure: «À chacun sa tâche!»